

Communiqué de presse
23 juin 2020



Une occupation humaine depuis la protohistoire jusqu'à la fin de l'Antiquité, sur le site de la Corneirelle à Peynier

Prescrite par le Service Régional de l'Archéologie (DRAC PACA), la fouille archéologique du chemin de la Corneirelle a été motivée par le projet d'aménagement d'un nouveau quartier économique, commandé par la Ville de Peynier. Elle s'étend sur une superficie de 24000 m², découpée en trois zones distinctes.

En bordure du ruisseau, les vestiges en creux sont les témoins d'une occupation d'époque protohistoriques. Sur le promontoire rocheux dominant la plaine, un espace funéraire a livré un petit regroupement de sépultures à inhumation. L'établissement d'époque antique est localisé au sud de l'espace funéraire.

Les découvertes archéologiques

L'occupation protohistorique (2^{ème} -1^{er} avant notre ère), en ripisylve, est localisée en bordure du ruisseau, le Verdalaï. Elle se caractérise par une installation sporadique marquée par la présence de fosses contenant des pierres chauffées, des dépôts céramiques et de foyers. La découverte de silos, contenant creusés à même le sol permettant de conserver les récoltes et provisions, sont le témoin d'un habitat sédentaire.

L'occupation antique est marquée par la présence de constructions appartenant vraisemblablement à un domaine rural (*villae*). La découverte de nombreuses fosses accueillant des *dolia* permet d'interpréter cette aile du bâtiment comme un chai. Les *dolia* sont de grands contenant en terre cuite utiles à la conservation des aliments comme le vin et l'huile. La présence d'un bassin peut être le témoin de la fabrication du vin.

Une quinzaine de sépultures datant de la fin de l'Antiquité ou du début du Moyen Âge, toutes orientées est-ouest, ont été exhumées au sommet d'une colline. Il s'agit principalement d'inhumations en coffrages de tuiles de section triangulaire (ou tombe en « bâtière ») implantées dans le substrat marneux. Ces sépultures renferment aussi bien des restes osseux d'individus adultes que d'individus immatures. Dans plusieurs cas, des ossements en position secondaire sont également retrouvés associés à l'individu en position primaire à l'intérieur de la bâtière mais aussi à l'extérieur de la bâtière. Les réutilisations au cours du temps des sépultures et/ou des creusements pour des inhumations successives de plusieurs individus suggèrent une pérennité de ces structures dans le temps et la présence d'éventuels marqueurs de signalisation en surface.

Un bâtiment aux fondations en grand appareil est en cours de fouille à proximité des sépultures, son interprétation est pour l'instant indéterminée.

Le projet d'aménagement : un nouveau quartier économique

Le projet d'aménagement du site de la Treille-la Corneirelle, engagé par la commune de Peynier, a pour objectif d'accompagner le dynamisme économique de la Zone d'Activités Peynier/Rousset en proposant des activités tertiaires, de nouveaux équipements publics ou d'intérêts collectifs, des services et des logements diversifiés avec à la clé environ 200 emplois qualifiés et non qualifiés : service de santé, petite enfance, personnel d'entretien et de maintenance, ...

Une programmation mixte d'intérêt général

Le projet d'aménagement prévoit la création de 750 à 1500 m² de surfaces d'activités, environ 7500 m² de surface tertiaire, d'un EHPA et d'un EHPAD, d'une résidence seniors, d'une cuisine centrale, d'une crèche d'entreprise, de logements sociaux pour pallier les disparités de répartition sur le territoire du pays d'Aix, ou encore de logements pour les actifs à proximité immédiate de cet important bassin d'emplois.

Un quartier intégré dans son environnement

Le principe de l'Approche Environnementale de l'Urbanisme qui a été mis en place pour ce projet a permis de dégager des emprises de 9ha sur un secteur de 15a. La prise en compte du paysage a été un facteur décisif dans ce choix, afin de respecter la qualité paysagère du site de la Treille et de répondre aux vocations multiples des différents espaces. Ces espaces d'activités et de services seront implantés de manière compacte à proximité de la RD56C avec des hauteurs limitées (R+1 et R+2). En ce qui concerne le logement qui sera prioritairement implanté à proximité des habitations existantes, la hauteur des constructions ne dépassera pas le R+2 pour des raisons paysagères.

Ce parti d'aménagement permettra de préserver des espaces de nature et de respiration entre les bâtiments et de conserver la qualité paysagère du site. Un gradient de densité sera respecté pour assurer une transition apaisée entre les quartiers alentours existants et le nouveau quartier. Le projet prévoit également l'aménagement d'un parc paysager.

L'Inrap

L'Institut national de recherches archéologiques préventives est un établissement public placé sous la tutelle des ministères de la Culture et de la Recherche. Il assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique en amont des travaux d'aménagement du territoire et réalise chaque année quelque 1800 diagnostics archéologiques et plus de 200 fouilles pour le compte des aménageurs privés et publics, en France métropolitaine et outre-mer. Ses missions s'étendent à l'analyse et à l'interprétation scientifiques des données de fouille ainsi qu'à la diffusion de la connaissance archéologique. Ses 2 200 agents, répartis dans 8 directions régionales et interrégionales, 42 centres de recherche et un siège à Paris, en font le plus grand opérateur de recherche archéologique européen.

Aménagement **Ville de Peynier**

Contrôle scientifique **Service régional de l'archéologie (Drac PACA)**

Recherche archéologique **Inrap**

Responsable scientifique **Elsa Saget-Basseuil, Inrap**

Contacts

Charlotte Gleize

Chargée du développement culturel et de la communication

Inrap, direction interrégionale Midi-Méditerranée

06 07 78 14 51 – charlotte.gleize@inrap.fr

Stéphane Rapuzzi

Conseiller Municipal en charge de la communication

Ville de Peynier

06 74 00 62 87 – stephane.rapuzzi@peynier.fr